



Le gouvernement préfère les patrons aux apprentis

Le 1er juin le gouvernement a présenté 52 mesures visant à « simplifier » l'activité des entreprises. Comprendre: faire des cadeaux aux patrons. La mesure 32 est intitulée « simplifier l'aménagement des durées maximales de travail des jeunes de moins de 18 ans ». Elle a pour objectif de casser la limite de temps de travail de 35h par semaine et de 8h par jour pour l'allonger à 40h par semaine et 10h par jour pour les apprentis mineurs. Évidemment cette mesure ne s'accompagne pas d'une augmentation de salaire. A tous ces politicards grassement payés par les travailleurs, rappelons quel est le salaire d'un apprenti de moins de 18 ans d'après la grille de 2015: 25% du SMIC, soit 364,38 € la première année, 37 % soit 539,28 € la deuxième et 53 % soit 772,48 € la troisième. Il est déjà indécent de faire travailler des personnes pour des salaires aussi bas, alors nous n'allons pas tolérer qu'on exige encore plus de travail de la part des jeunes dans le seul objectif de répondre à l'appétit sans limite des capitalistes. Le gouvernement entend également faciliter les licenciements arbitraires en modifiant la période d'essai des apprentis. Les périodes de formation ne seront plus prises en compte. Concrètement, si le contrat d'un apprenti débute en septembre et qu'il alterne entre deux semaines en entreprise et deux semaines en CFA (Centre de Formation d'Apprentis), la période d'essai s'étalera sur 4 mois. Tout cela vient compléter le généreux cadeau fait au patronat par le gouvernement qui, en septembre 2014, a accordé aux entreprises de moins de 250 salariés une prime supplémentaire de 1000€ pour tout nouvel apprenti embauché. Cette prime s'ajoute à celle des entreprises de moins de 11 salariés qui perçoivent 1000€ par an et par apprenti.

Toutes ces mesures vont exclusivement dans l'intérêt des patrons et ce sont les travailleurs qui trinquent. Rappelons que les statistiques de l'INSEE montrent que les salariés de moins de 20 ans ont deux fois plus d'accidents du travail que ceux de 20 à 29 ans et trois fois plus que ceux de 50 à 59 ans. Il est d'autant plus irresponsable de leur mettre d'avantage de pression en allongeant la période d'essai et d'augmenter leur temps de travail ! Les jeunes n'ont pas besoin de travailler plus pour engraisser les patrons, ils ont besoin de temps pour se construire et pour s'instruire.

Sommaire:

- Le gouvernement préfère les patrons aux apprentis p.1
- Les apprentis, des travailleurs au rabais p.1
- Interview d'un apprenti p.2
- De la démocratie p.3
- La bonne farce grecque p.3
- Le Parti de la France et les femmes p.4



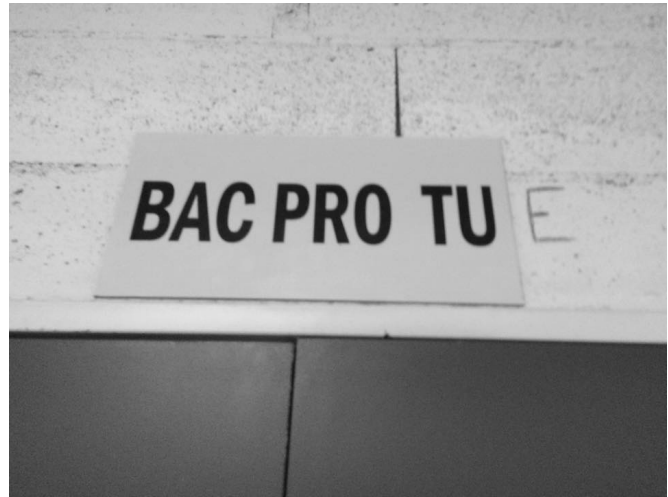
Les apprentis, des travailleurs au rabais

Pas même payé au smic, l'apprenti est un salarié bon marché pour les entreprises, voir même gratuit pour certaines : son salaire est à présent pris en charge par l'État pour les petites entreprises de moins de onze salariés, dans une mesure annoncée par François Hollande le 19 avril dernier mesure qui a pris effet à la rentrée 2015. Ces mêmes entreprises perçoivent de plus une prime à l'embauche d'un apprenti de 2000 euros et sont exonérées de cotisations à l'exception de celles dues au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles. Au global, c'est 4.7 milliards de dépenses nationales allouées à l'apprentissage en 2012, selon la Dares. Les entreprises restent le principal financeur de ce type de formations (43%), devant les régions et l'État (14% chacun). Pendant que l'État, les organismes de formations et les entreprises s'échangent tranquillement ces milliards, l'apprenti lui, au travail, perçoit un salaire qui permet tout juste de survivre !

Aujourd'hui, c'est la protection des apprentis

mineurs qui en prend aussi un coup ! Sous prétexte de simplification administrative, on assouplit les règles sur les travaux en hauteur et les travaux interdits réputés dangereux (une simple déclaration préalable suffira). Pourtant, c'est les apprentis qui sont globalement plus exposés aux accidents du travail que les autres salariés.

Pour couronner le tout, pas de RSA ni même la prime d'activité promise aux jeunes précaires pour les apprentis déjà sous payés. Bref, l'apprenti est une main d'œuvre docile et économique, exploitable à volonté. Pas étonnant que 21% des apprentis craquent dès leur première année de formation. Ils sont utilisés sous prétexte de formation comme des sous salariés facilement exploitables et moins protégés que les autres. Qui s'en soucie ? Et c'est en silence et dans l'indifférence générale que leur temps de travail va passer de 35h à 40h sans augmentation de salaire !



Afin de mieux rendre compte de la réalité de l'apprentissage à ceux qui ne le connaissent, pas nous avons réalisé l'interview d'un apprenti préparant un CAP boulangerie:

1) Pourquoi avoir choisi la formation par apprentissage ?

Après mon bac STG, j'avais comme optique de faire des études supérieures mais après 3 ans de diverses formations supérieures, j'ai choisi d'être boulanger pour me sentir utile et faire quelque chose de concret avec mes mains. L'apprentissage pour moi est la meilleure formation pour pratiquer le métier. Je ne voulais plus être dépendant de mes parents et gagner ma vie.

2) Quelle place particulière tiens-tu dans l'entreprise ? quel rôle y joues-tu ?

Je suis un salarié comme les autres, avec la même productivité. Souvent le patron donne à l'apprenti les tâches désagréables que personne n'aime faire comme faire les livraisons, alors que je suis en formation pour apprendre le métier. Nous avons souvent des tâches répétitives ou ingrates et les jeunes apprentis obéissent à ce qu'on leur demande de faire, sans avoir d'esprit revendicatif. Ce qui est dommage c'est que dans l'entreprise, nous n'avons pas de réelle formation, nous devons apprendre sur le tas et par nous-même. Il n'y a pas de transmission des savoir-faire.

3) Te sens-tu davantage un salarié ou un étudiant ?

Je me sens un salarié, j'accomplis les mêmes tâches que mes collègues et je produis autant.

4) L'échelle des salaires te semble-t-elle juste ?

Personnellement, je ne me plains pas. Je fais plus de 40h déclarées 35h et je touche 1050 euros par mois. Je suis content de mon salaire parce que je suis fier de ce que je fais.

5) Que penses-tu du fait que tes formateurs au CFA soient tous des patrons ?

C'est sûr que les formateurs défendent l'intérêt personnel des patrons mais on peut rencontrer parfois des exceptions. Par contre ce qui est vraiment gênant dans les petites entreprises c'est que les relations avec le patron sont primordiales pour conserver notre place et non la qualité du travail. Le mélange du personnel et du professionnel est très lourd à supporter humainement. C'est ce qui me pèse le plus.

De la démocratie

On appelle communément le système dans lequel on vit « démocratie ». Mais c'est quoi la démocratie ? C'est littéralement le gouvernement du peuple. La définition est assez large pour être interprétée à toutes les sauces. Il existe donc plusieurs types de démocratie.

Il y a d'un côté la conception de la démocratie qu'une partie des anarchistes défend : la démocratie directe. Il ne s'agit ni plus ni moins que du gouvernement effectif, réel du peuple par lui-même sans recourir à des représentants. On utilise donc le mandat impératif pour élire des individus qui devront exécuter les tâches pour lesquelles ils sont élus. Ni plus, ni moins. Le mandaté ne peut que rapporter le point de vue exprimé par ceux qui lui ont donné son mandat. Il ne prend pas de décisions et peut être révoqué à tout moment s'il ne remplit pas la tâche qui lui a été confiée.

L'autre conception de la démocratie a engendré la démocratie représentative. Elle part du principe qu'il n'est techniquement pas possible que tout le monde puisse donner son avis et que le peuple n'a pas les qualités intellectuelles pour se gouverner. On utilise donc le mandat représentatif pour élire des représentants dont le rôle sera de prendre des décisions au nom de ceux qui les ont élus. Pour qu'ils puissent être économiquement autonomes on donne donc un salaire aux mandatés. C'est à partir de ce point que se constitue la classe politique. Cette classe détient le pouvoir tout en jouissant de la légitimité « démocratique » du vote et n'a pas de comptes à rendre au peuple.

Mais quand ces représentants du peuple n'obéissent plus au peuple, qu'ils ne tiennent pas les promesses qui les ont fait élire, l'idée de gouvernement du peuple s'éloigne. Il s'agit maintenant du gouvernement des représentants du peuple. La Russie bolchévique observait la même logique mais avait au moins l'honnêteté de ne pas justifier la confiscation du pouvoir par des élections. La « volonté populaire » était exprimée par le Parti qui en était le représentant autoproclamé.

Certains affirment que la démocratie serait assurée par le tirage au sort des représentants ou la multiplication des référendums. Dans le premier cas, il ne s'agirait ni plus ni moins que d'une classe politique tirée au hasard. Mais elle constituerait toujours une classe politique avec ses propres intérêts et confisquerait toujours l'exercice quotidien de la chose politique au peuple. Dans le second cas, le référendum ne garantit en rien que les représentants prennent en compte la volonté populaire car il n'a qu'un rôle consultatif (cf.

référendum pour la constitution européenne de 2005).

Mais, au-delà des différences qui existent entre démocratie directe et indirecte, l'exercice du pouvoir par le peuple n'est pas qu'une question de mandats et d'organisation politique. C'est aussi une question économique. Dans les démocraties représentatives que nous connaissons, la complicité entre classe capitaliste (détenteurs des moyens de productions) et classe politique est plus qu'avérée. Ce sont deux groupes dominants qui marchent main dans la main, même quand ils se disent « socialistes », et qui font fructifier leurs intérêts mutuels. Mais serait-ce différent si nous conservions le même modèle économique en démocratie directe ? Il paraît évident que non. Comment pourrait-on être tous libres dans notre prise de décisions si certains individus, par le biais de la propriété privée, ont le pouvoir de faire pression sur les autres ? C'est inconcevable. Pour assurer l'expression de la volonté de tous, il est donc nécessaire d'accompagner la démocratie directe d'un modèle économique communiste débarrassé de la propriété privée des moyens de production.

La bonne farce grecque

L'ex premier ministre grec Tsipras et la crise qu'a traversé la Grèce nous rappellent l'arnaque qu'est la démocratie représentative : les hommes politiques élus prétendant gouverner au nom du peuple ne cessent de trahir ce même peuple qui l'a porté au pouvoir !

La pilule est amère pour les grecs déjà désespérés par une misère galopante et une crise économique impitoyable et doublement amère quand il s'agit en plus d'un homme issu des rangs du parti communiste grec, élu par le peuple grec à la fonction de premier ministre pour un programme réformiste visant à donner un visage humain au capitalisme.

Dès son arrivée au pouvoir, Tsipras s'allie avec l'extrême droite (Grecs Indépendants) à la stupéfaction de ses électeurs, au nom d'alliances politiciennes sordides pour exercer le pouvoir, et tant pis pour les électeurs trop naïfs ! Il devient même minoritaire au sein de son propre parti qui l'a soutenu et oublie bien vite d'appliquer le programme qui l'a porté au pouvoir.

La bonne blague de la démocratie continue lorsque les banques européennes proposent un plan que le premier ministre aurait pu refuser. En organisant un référendum, il en appelle encore au peuple grec qui croit y voir une forme de démocratie ! La volonté des grecs s'exprime par un "non" massif mais dès le lendemain, la décision de Tsipras est autre et il collabore sans hésitation avec les

institutions financières européennes pour un nouveau plan qui saigne à blanc les grecs malgré le courage du "non" populaire.

La répression des forces de police envers ceux qui protestent contre ces trahisons successives et notamment les anarchistes reste toujours aussi violente et sans pitié, de quoi finir de désespérer ceux qui ont voulu croire à la représentation politique et à la voie démocratique.

Bref, l'exemple grec est sans appel : la démocratie représentative est une vaste supercherie : elle porte au pouvoir des individus sans scrupule qui une fois élus font un beau bras d'honneur à leurs promesses électorales et aux électeurs, même quand il s'agit comme en Grèce d'hommes politiques issus de l'idéologie révolutionnaire. Protégés par leur statut de représentant, les gouvernants n'ont que faire de ceux qui leur ont délégué le pouvoir : leurs avis et leurs intérêts ne les concernent plus une fois le temps des élections passé. Ces derniers événements politiques nous rappellent que le gouvernement du peuple ne se fera que par la démocratie directe, démocratie enfin débarrassée de la classe des hommes politiques.

Le Parti de la France et les femmes

Le Parti de la France est une organisation politique qui se situe à droite du FN et prétend défendre « nos familles, nos métiers, ... la France ». Persuadés que la France est colonisée par des « clandestins qui ne cachent pas leur intention d'égorger un chrétien européen », ils s'inscrivent dans la droite ligne de la devise pétainiste « travail, famille, patrie ».

Durant l'été, les quelques membres locaux de ce parti raciste, sexiste, homophobe, catho et conservateur ont collé sur Rodez leurs messages anti-musulmans.

Ils insistent sur le port du voile et la charia. C'est curieux comme ces groupes identitaires sont prompts à défendre les « droits des femmes » lorsque cela va dans le sens de leurs idées racistes. Ils se battent donc contre le port du voile, du niqab ou de la burqa, en tant qu'oppression pour les femmes. Eux qui, pour décrire la place des femmes dans notre société, n'ont que leur rôle de reproductrices à la bouche. D'après eux, elles sont les « premières des piliers de la civilisation Européenne, qui donnent naissance en augmentant la démographie. » Merci bien.

Sous deux visages différents, et sous couvert de deux religions (pas si différentes que ça), les intégristes musulmans et catholiques ont la même vision des femmes : des êtres à dominer et contrôler qui ont pour

unique ambition de se reproduire et de servir leur mari. Il est certain que je n'envie pas la situation des femmes dans les pays où la charia fait loi, comme en Iran. Être lapidée pour avoir couché avec un autre que son mari, ou pire, avec une autre femme, ne fait pas vraiment envie. Mais avant de critiquer ce qu'il se fait ailleurs, on devrait peut-être nettoyer devant notre porte !

Et la liste est longue :

- Dans la rue, les transports en commun et tous les espaces publics en général, être une femme, c'est porter un écriteau « harcelez-moi » bien en évidence. Sifflements, blagues sexistes, mains au fesses et j'en passe sont notre quotidien.

- L'avortement est toujours tabou et considéré comme criminel par beaucoup... dont par le Parti de France qui semble placer la maternité au-dessus de tout.

- Lorsqu'une femme parle de son viol, on lui fera toujours porter le chapeau en lui demandant ce qu'elle portait, où elle était et à quelle heure lorsque c'est arrivé.

- Au sein des couples, la violence conjugale est encore banale. Qu'il s'agisse d'insultes, de harcèlement, de viol ou de coups(1).

Sans évoquer le fait que c'est ce même genre d'intolérants qui ont fait exploser leur homophobie au grand jour au printemps 2013. Lorsqu'on sait que 30% des jeunes gays et lesbiennes de moins de 25 ans ont déjà tenté de se suicider(2), c'est criminel.

Alors face à tout cela, disons non à ces fachos et intégristes de tous poils qui veulent nous enfermer à nouveau dans nos cuisines et placards, dont nous sommes à-peine sorti-e-s depuis ces cinquante dernières années.

Alors face à tout cela, disons non à ces fachos et intégristes de tous poils qui rêvent de retourner à l'époque où les sorcières (càd les femmes indépendantes), les homos et les noirs étaient bons pour le bûcher ou le gibet.

1. Ces quelques chiffres, recueillis par l'Observatoire national des violences faites aux femmes pourront vous éclairer : Lorsque la victime est majeure, 1 viol sur 2 est un viol conjugal. En 2013, 121 femmes et 25 hommes ont été tués par leur conjoint ou ex-conjoint. En moyenne, chaque année, on estime que 216 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences conjugales graves. Parmi elles, 16% ont déposé plainte.

2. D'après le rapport de l'association Le Refuge rendu au Sénat en mai 2013.